

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Morges, le 22 avril 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Votre article sur les chiens, publié dans le *Conteur* de samedi 19 avril, m'a remis en mémoire une curieuse communication faite, dans le temps, à la Société vaudoise des sciences naturelles, par M. le docteur J. Delaharpe, sur l'épidémie de rage observée sur les renards dans notre canton, pendant les années 1837 et 1838. Quelques détails, tirés de ce travail, intéresseront peut-être vos lecteurs.

A la fin de juillet 1837, le préfet de Payerne annonça au Conseil de santé qu'un renard s'était jeté sur deux femmes à Gletterens, dans le canton de Fribourg. Le 13 août suivant, sur le soir, un renard se jeta sur un petit chien dans le village de Grandcours, et fut tué à coups de fourche. Le 18 septembre, un Fribourgeois fut attaqué par un renard, dans la matinée, près de Chevroux.

Sous date du 30 novembre, le préfet d'Yverdon annonça au Conseil de santé que deux renards étaient introduits à Yverdon, un jour de marché. L'un, à Clindy, pénétra dans la cour d'une ferme, y mordit un chien et un jeune homme ; ce dernier eut la jambe cruellement déchirée. L'autre renard s'élança sur un chien de boucher, dans le milieu de la ville ; il fut tué par le chien et par le maître du chien. — Un troisième attaqua le même jour, de bon matin, près du village d'Yvonand, une femme qui venait à Yverdon.

Dans le même temps, on voyait plusieurs renards fous, dans le Vully fribourgeois. Le gouvernement de ce canton ordonna alors une traque générale des renards dans les districts où l'on en avait observé ; les chasseurs des districts vaudois voisins s'y joignirent. Cette chasse, qui eut lieu en janvier 1838, n'eut point les résultats qu'on en attendait ; un seul renard fut tué sur le territoire vaudois.

Le préfet d'Avenches annonça encore que le 17 février, on tua à Villars-le-Grand, un renard qui, pendant la nuit, se battait avec deux chats dans le village même ; que dans la nuit du 7 mars, un de ces animaux s'introduisit dans une écurie du même village et y mordit une brebis et deux agneaux. Les deux agneaux furent tués, et la brebis, mise au séquestre, succomba à la rage trois ou quatre semaines après.

Le 2 avril, le préfet de Cossonay signala l'apparition d'un nouveau renard enragé près d'Eclépens. Cet animal s'était d'abord élancé sur un chien qui

suivait un char, et l'avait mordu ; il mordit de même le conducteur du char, qui parvint à le tuer.

Enfin le 19 mai, un renard enragé parut de nouveau et se jeta sur une femme dans le village de Vuarens. Elle eut le temps de lui lancer à la tête un instrument pesant qui était à sa portée, et l'animal resta mort sur le coup.

Il est difficile, dit le mémoire que nous citons, de mettre en doute la spontanéité de la rage chez le renard : le nombre souvent assez grand de ces animaux saisis dans un même moment ; la brièveté de quelques épidémies de rage parmi eux, la difficulté d'admettre, chez un animal aussi craintif, alerte et rusé, le transport d'un virus par la morsure d'autres carnassiers, semblent décider la question dans ce sens.

Un abonné.

Cette opinion est aujourd'hui formellement contestée par la science. La rage vraie est toujours communiquée.

(Réd.)

Mai.

En entrant dans le mois de mai, ce mois des fleurs, qui semble s'ouvrir tout rempli de promesses, nous avons recueilli quelques traditions et légendes assez curieuses sur cette époque de l'année, et dont on retrouve encore de nombreuses traces parmi nos populations. — Dans l'antiquité, le 1^{er} mai était consacré à Maïa ou Maria, divinité païenne ; et les Romains appelaient aussi Maïa, une déesse qui ne serait autre que Cybèle ou la Terre, mère nourricière des hommes. Plus tard, le christianisme substitua à cette divinité la mère de Jésus, et le mois de mai fut appelé le mois de Marie.

Jadis on voyait, au 1^{er} mai, un beau jeune homme monté sur un cheval blanc, plus ou moins richement harnaché, parcourir les campagnes pour annoncer le retour du printemps. Vêtu d'habits verts comme la déesse Herta, ou la Terre, son chapeau était orné de fleurs, sa main portait un rameau fleuri, et souvent, en croupe, on le voyait prendre la plus jolie fille du village. Ils allaient ainsi de maison en maison chanter le mois de mai. Un manuscrit du XIV^{me} ou XV^{me} siècle représente ce chantre du mois sacré et sa blanche monture foulant l'herbe fleurie.

Mais si c'était au mois de mai qu'on célébrait le mariage de la Terre et du Ciel, de l'union de Cybèle et de Saturne, cette même époque était re-